

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Le rapport du Comité de pilotage remis à Madeleine Berre

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Le ministre en charge de la Fonction publique, Madeleine Berre, a reçu, vendredi écoulé, des membres du Comité de pilotage du forum de la Fonction publique, le rapport ayant sanctionné leurs travaux en commissions. Ce document, contenant plus d'une centaine de propositions, est la substance de deux mois d'intenses réflexions menées au sein de quatre commissions (révision du cadre juridique, gestion des ressources humaines, formation et social, dialogue social).

Pour rappel, le Forum de la Fonction publique, qui s'est tenu les 8 et 10 janvier 2020, avait émis de nombreuses recommandations sur lesquelles le Comité de pilotage s'est penché. Désormais, les pouvoirs publics ont des éléments qui pourront servir

de bréviaire pour conduire le chantier de la réforme administrative. Avec pour priorité, l'amélioration des situations administratives des agents publics. "Ce rapport est, pour moi, une matrice de propositions sur l'ensemble des recommandations issues du forum de la Fonction publique. Bien évidemment, je note, avec satisfaction, que le vice-président du comité de pilotage a souhaité la mise en place d'un comité de suivi pour voir la faisabilité, l'échéancier pour qu'ensemble nous puissions mener les réformes dont notre administration a tant besoin", a souligné le membre du gouvernement.

Joël Ondo Ella, vice-président du Comité de pilotage du forum, tout en souhaitant la mise place "sans délai d'un comité de suivi, qui examinera régulièrement le niveau d'exécution des propositions formulées", a exhorté le gouvernement à tenir compte



Photo: BOTOUNOU

Le ministre en charge de la Fonction publique, recevant le rapport du comité de pilotage.

des différentes propositions et à les évaluer régulièrement.

Le Comité de pilotage avait interrompu ses travaux à cause de

la pandémie de Covid-19, puis les avait relancés en juin dernier.

Le clin d'œil de **lybek**



Cherolle MISSOUKI
Libreville/Gabon

INITIÉS par la ministre en charge des Affaires sociales, Prisca Koho-Nlend, les travaux de la commission sur le dialogue social au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), commencés le 14 septembre, dans un cadre juridique fixé par la tutelle, ont pris fin le 18 septembre par la signature d'un protocole d'accord entre les partenaires sociaux et la direction générale.

Les parties prenantes à ce dialogue social, à savoir les représentants du Conseil d'administration, la direction générale, les partenaires sociaux et le représentant du ministère, ont examiné, durant cinq jours, près de 21 points relatifs à l'amélioration de l'outil et des conditions de travail, ainsi que des revendications professionnelles des agents.

"En termes de satisfaction, les travailleurs ont pu obtenir



Photo: CM

La présidente de la commission, Victoire Amogho et le représentant du conseil d'administration procédant à la signature du protocole d'accord.

le paiement de la prime de recouvrement aux agents bénéficiaires et celui du recouvrement des trimestres échus. La direction générale a également consenti très rapidement à la mise en place d'une commission ad hoc pour examiner les questions des acquis sociaux. Notamment les terrains, la retraite complémentaire et la prise en charge

médicale des agents", a déclaré Gaël Moussounda, président du Syna-Cnamgs, un syndicat de cet organisme de protection sociale. Selon la directrice de cabinet du ministre et présidente de ladite commission, Victoire Amogho, des commissions seront mises en place pour le suivi de ce protocole jusqu'aux échéances fixées par toutes les parties.